

Zeitschrift: bulletin.ch / Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse
Band: 111 (2020)
Heft: 4

Rubrik: VSE = AES

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Michael Paulus

Bereichsleiter Netze und Berufsbildung des VSE

Responsable Réseaux et Formation professionnelle à l'AES

Sind wir genug vorbereitet?

Das Corona-Virus führt uns vor Augen, wie wichtig es ist, uns auf ausserordentliche Situationen rechtzeitig vorzubereiten. Wir müssen nicht nur notwendige Massnahmen planen, sondern auch, wie wir diese umsetzen können.

Auch eine Strommangellage kann zu einer ausserordentlichen Situation führen. Denn Strom ist der Motor unserer modernen Gesellschaft. Wir sind uns gewohnt, dass unsere Stromnachfrage stets durch ein adäquates Stromangebot gedeckt wird. Was, wenn das nicht mehr sichergestellt ist? Wenn etwa während einer Kältewelle mit hohem Strombedarf zur Wärmeerzeugung Stromimporte kaum mehr möglich und unsere Speicherseen fast leer sind? Die politische Diskussion zur langfristigen Versorgungssicherheit erhält mit der Umsetzung der Energiestrategie 2050, der Revision StromVG und den europaweiten energie- und klimapolitischen Entwicklungen immer mehr Bedeutung. Doch das reicht nicht. Wir müssen uns für den Fall der Fälle wappnen.

Der VSE bereitet mit Ostral (Organisation für Stromversorgung in ausserordentlichen Lagen) im Auftrag der wirtschaftlichen Landesversorgung des Bundes Massnahmen vor, die beim Eintreten einer Strommangellage umgesetzt werden, um den flächendeckenden Ausfall der Stromversorgung zu vermeiden. Einerseits kann der Bund in einem solchen Fall anordnen, die noch verfügbaren Produktionsmöglichkeiten zentral zu steuern. Andererseits kann er den Verbrauch einschränken. Doch in unserer stark vernetzten, digitalisierten Welt treffen Abschaltungen grösserer Netzgebiete den Lebensnerv unserer Gesellschaft. Als «sanftere» Massnahme bereitet Ostral daher die Kontingentierung von Grossverbrauchern vor. Das heisst, den Grossverbrauchern steht nur noch eine reduzierte Strommenge zur Verfügung. Zu diesem Zweck werden aktuell alle Verteilnetzbetreiber mit Grossverbrauchern in die Ostral-Organisation integriert und auf ihre Aufgabe vorbereitet. Auch die Grossverbraucher selbst müssen informiert werden, und sie müssen Szenarien für ihren Betrieb bei einer eingeschränkten Verfügbarkeit von Strom erarbeiten.

Die Vorbereitung dieser Massnahmen bedeutet eine enorme Herausforderung für Ostral, die Verteilnetzbetreiber und Grossverbraucher. Und doch ist sie unbedingt notwendig. Denn nur gut vorbereitet können wir im Ernstfall das Richtige tun.

Sommes-nous suffisamment préparés ?

Le coronavirus nous montre à quel point il est important de nous préparer suffisamment tôt à des situations extraordinaires. Il ne s'agit pas seulement de planifier les mesures nécessaires: nous devons aussi prévoir comment les mettre en œuvre.

Une pénurie d'électricité peut elle aussi provoquer une situation extraordinaire. En effet, le courant électrique est le moteur de notre société moderne. Nous sommes habitués à ce que notre demande en électricité soit constamment couverte par une offre adéquate. Mais... si cette offre n'était plus assurée? Si, par exemple, pendant une vague de froid s'accompagnant d'un besoin élevé en électricité pour produire de la chaleur, il n'était pratiquement plus possible d'importer de courant et que nos lacs de retenue étaient presque vides? Avec la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, la révision de la LAPEL et les évolutions à l'échelle européenne en matière de politique énergétique et climatique, la sécurité d'approvisionnement à long terme prend toujours plus d'importance dans la discussion politique. Mais cela ne suffit pas. Nous devons parer à toute éventualité.

À travers Ostral (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise), l'AES prépare, sur mandat de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, des mesures qui seront mises en œuvre en cas de survenance d'une pénurie d'électricité afin d'éviter l'arrêt généralisé de l'approvisionnement en électricité. Dans un tel cas, la Confédération peut d'une part décréter de commander de manière centralisée les possibilités de production encore disponibles et, d'autre part, elle peut limiter la consommation. Cependant, dans notre monde fortement interconnecté et numérisé, les délestages de zones de desserte de grande taille touchent le centre vital de notre société. À titre de mesure plus «douce», Ostral prépare donc le contingentement de gros consommateurs. Cela signifie que seule une quantité réduite d'électricité reste disponible pour les gros consommateurs. À cet effet, tous les gestionnaires de réseau de distribution reliés à de gros consommateurs sont actuellement intégrés à l'organisation Ostral et préparés à leur tâche. Il faut aussi informer les gros consommateurs eux-mêmes, et ces derniers doivent élaborer des scénarios pour leur exploitation en cas de disponibilité limitée de courant électrique.

La préparation de ces mesures représente un très grand défi pour Ostral, pour les gestionnaires de réseau de distribution et pour les gros consommateurs. Pourtant, elle est impérative car, en cas de crise, nous ne pourrions réagir correctement que si nous sommes bien préparés.

**Dominique Martin**

Bereichsleiter Public Affairs des VSE
dominique.martin@strom.ch

Responsable Affaires
publiques à l'AES
dominique.martin@electricite.ch

Jetzt vorsorgen

Der Bund hat vor einiger Zeit analysiert, welches die grössten Risiken für die Schweiz sind. Auf Platz 1 der Top-10-Risiken? Nein, nicht eine Pandemie, sondern eine langanhaltende Strommangellage.

Damit die Stromversorgungssicherheit sichergestellt werden kann, muss ein ganzer Strauss von Elementen zusammenspielen. Eines davon ist eine ausreichende Inlandproduktion. Der Markt allein kann die Anreize für die nötigen Investitionen in erneuerbare Energien indes nicht setzen. Da ein umfassendes Lenkungssystem derzeit kaum mehrheitsfähig scheint, liegt der pragmatische Weg in der Weiterführung staatlicher Fördermassnahmen.

Dazu ist vor allem das Investitionsrisiko in die heimischen erneuerbaren Energien zu reduzieren. Dabei ist zu beachten, dass nicht nur ein Zubau erneuerbarer Energien, sondern auch Anreize für den Erhalt der bestehenden Kapazitäten nötig sind. Um die energiepolitischen Ziele inklusive einer hohen Versorgungssicherheit zu erreichen, müssen alle erneuerbaren Technologien möglichst effizient genutzt werden. Zudem muss auch die Nachfrageseite mit Lastreduktionen zur Versorgungssicherheit beitragen. Ausschreibungen können solche Produktions- und Flexibilitätspotenziale erschliessen. Dass dieses wettbewerbliche Instrument nun eingeführt werden soll, ist zu begrüßen.

Die Winterstromversorgung stellt für die Schweiz eine besondere Herausforderung dar – dies umso mehr, als sich weiterhin kein Stromabkommen mit der EU abzeichnet und im Zug der Dekarbonisierung gerade in der kalten Jahreszeit thermische Kapazitäten fehlen und der Stromverbrauch im Verkehrs- und Wärmesektor steigen werden. Es ist bei der Förderung daher ein spezieller Fokus auf die Winterproduktion und die Regelbarkeit von Anlagen zu legen.

Unseren Versorgungsinfrastrukturen und -systemen müssen wir grösste Sorge tragen. Bei der inländischen Stromproduktion gibt es zum Glück wirkungsvolle Möglichkeiten, vorzusorgen. Führen wir jetzt die Diskussion, um rechtzeitig die nötigen Signale für Investitionen in die Stromversorgungssicherheit zu geben. Nicht, dass wir plötzlich aus der Not heraus agieren müssen.

Prendre les devants sans tarder

Il y a quelque temps, la Confédération a réalisé une analyse des principaux risques pour la Suisse. Quel risque est arrivé en tête de liste? Non, pas une pandémie, mais une pénurie d'électricité de longue durée.

Pour pouvoir garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité, toute une panoplie d'éléments doivent concourir. Une production indigène suffisante est l'un d'entre eux. Or à lui seul, le marché ne peut pas inciter les investissements nécessaires dans les énergies renouvelables. Un système incitatif global étant actuellement peu susceptible de réunir une majorité, la voie pragmatique réside dans la poursuite des mesures d'encouragement étatiques.

Ainsi, c'est surtout le risque lié aux investissements dans les énergies renouvelables indigènes qui doit être réduit. Il convient alors non seulement de développer les énergies renouvelables, mais aussi d'inciter à préserver les capacités existantes. Toutes les technologies renouvelables doivent pouvoir contribuer le plus efficacement possible à atteindre les objectifs de politique énergétique – dont fait partie une sécurité d'approvisionnement élevée. De plus, les consommateurs doivent eux aussi participer activement à la sécurité d'approvisionnement par des réductions de charge. Il est opportun d'exploiter de tels potentiels de production et de flexibilité par le biais d'appels d'offres. L'introduction d'un tel instrument concurrentiel est donc judicieuse.

L'approvisionnement hivernal représente un défi particulier pour la Suisse – d'autant plus qu'un accord sur l'électricité avec l'UE n'est toujours pas en vue et que la décarbonisation conduira à un manque de capacités thermiques et à une hausse de la consommation d'électricité dans les secteurs des transports et de la chaleur, précisément en hiver. L'encouragement doit donc mettre un accent particulier sur la production hivernale et la possibilité d'influer sur la production des installations.

Nous devons le mieux possible prendre soin de nos infrastructures et systèmes d'approvisionnement. Heureusement, au niveau de la production d'électricité indigène, il existe des mesures efficaces qui permettent de prendre les devants. Menons la discussion maintenant, afin de donner suffisamment tôt les signaux nécessaires aux investissements dans la sécurité d'approvisionnement. Mieux vaut prévenir que guérir.



«Man muss zu den Menschen rausgehen»

Berufsbildung Netzelektriker | Nach fast 26 Jahren beim VSE geht Toni Biser Ende Juli in Pension. In all den Jahren hat er viele Veränderungen und neue Entwicklungen erlebt und mitgemacht. Eines hat sich für Toni Biser aber auch nach über einem Vierteljahrhundert beim VSE nicht geändert: «Das Wichtigste ist der direkte Kontakt zu den Menschen.» Ein Blick zurück - und einer voraus.

RALPH MÖLL

Angefangen hatte alles 1994. Der gelernte Autoingenieur arbeitete damals als Planer für Photovoltaikanlagen, war aber auf der Suche nach einer neuen Betätigung. Dann entdeckte er die Ausschreibung für die Stelle beim VSE. «Der VSE war mir durch meine Arbeit mit Photovoltaik-Anlagen schon ein Begriff, und der Stellenbeschrieb hörte sich sehr interessant an», erzählt Toni Biser, der als Senior Experte Berufsbildung nicht bloss den Netzelektrikern ein Begriff ist.

Strom und Elektrizität hatten ihn schon immer fasziniert. Daher versuchte er sein Glück ... und wurde prompt beim VSE angestellt. Offiziell

nahm Toni Biser seine Arbeit im September 1994 auf, effektiv war er aber schon im Juli für den VSE unterwegs. Dieser Umstand erklärt sich aus der Organisation des VSE respektive der diversen Fachkommissionen, welche der Verband unterhält. Ein wichtiger Teil der Arbeit der Fachexperten und -expertinnen beim VSE ist die administrative Organisation ebendieser Fachkommissionen. Seine Funktion sah vor, dass Toni Biser 1994 die Funktion als Sekretär für vier solcher Fachkommissionen übernehmen sollte. Die Präsidenten von drei dieser vier Kommissionen bildeten das Gremium, welches Toni Biser wählen sollte.

«Einer dieser drei Kommissionspräsidenten, Pierre Prior, wollte die französischsprachige Schweiz stärker integrieren, weil ihm das sehr wichtig war», sagt Toni Biser. Zu diesem Zweck sollte Toni Biser bereits im Juli 1994 einen einmonatigen Stage bei den Ausbildungsbetrieben in der Westschweiz absolvieren. Im Nachhinein betrachtet Toni Biser diese Massnahme als immensen Vorteil für seine spätere Tätigkeit: «Ich lernte so gleichzeitig den Beruf des Netzelektrikers und auch die Menschen, welche ihn ausüben, schon vor meinem Stellenantritt kennen. Das war eine super Erfahrung.» Und auch sein Französö-

sisch habe er bei dieser Gelegenheit wieder auffrischen können.

«Vorkurs» und Vorkenntnisse

Neben diesem «Vorkurs» habe ihm auch die Tatsache, dass alles perfekt funktionierte, den Einstieg in die Welt der Netzelektriker massiv erleichtert: «Ich übernahm von meinem Vorgänger Rudolf Keiser einen Bereich, der tipp-topp aufgestellt war und in dem alles reibungslos funktionierte.» Allerdings seien mehrheitlich Prozesse und Abläufe noch auf manuelle Ausführung ausgelegt gewesen. Toni Biser hat nach seinem Antritt von Anfang an auf die Digitalisierung dieser Prozesse hingewirkt. Diese Transformation dauert auch heute noch an. So soll vor allem die Digitalisierung der Lehrmittel in der Grundbildung für Netzelektriker vorangetrieben werden. Das könne er noch anstossen, solange er noch beim VSE aktiv sei, sagt Toni Biser. Umsetzen werde diese Aufgabe aber seine Nachfolgerin Barbara Brun (vgl. Kasten) müssen.

Als einen wichtigen Teil seiner Arbeit verstand Toni Biser stets, dass er für alle ein offenes Ohr hatte, und zwar sprachenübergreifend: «Es war mir immer ein Anliegen, die ganze Schweiz anzuhören. Das war nicht immer so einfach, wie es sich jetzt anhört, und wir hatten beileibe nicht immer alle im gleichen Boot.» Aber dann habe man sich halt jeweils zusammenraufen und einen Konsens finden müssen. Auch heute sei dieses verbindende Element seiner Funktion nach wie vor wichtig, damit alle Involvierten mit einer geeinten und entsprechend starken Stimme sprächen, ist Toni Biser überzeugt.

Administrativer Aufwand sollte wieder kleiner werden

Verändert habe sich in den vergangenen 26 Jahren aber der administrative Aufwand, und zwar sowohl für den Verband als auch die Betreuer in den Ausbildungsunternehmen. «Früher konnte bei kleineren Betrieben die Funktion des Berufsbildners im Nebenamt, quasi als Zusatzaufgabe, ausgeübt werden. Das ist heute aufgrund der vielen Regeln und Vorgaben vor allem vom Bund nicht mehr möglich.» Zwar sei die Grundbildung als solche sicher ausgefeilter und professioneller geworden, aber punkto administrativen Aufwands seien die letzten Reformen eher nicht so gelungen gewesen, findet Toni Biser. Er

hofft darum, dass sich die Beteiligten im Zuge der aktuell laufenden Fünf-Jahres-Überprüfung der Grundbildung wieder der alten Stärken besännen und den administrativen Aufwand wieder etwas verringern werden. Dass der VSE die Ausbildung zum Netzelektriker nicht alleine anbietet, sondern als Trägerschaft gemeinsam mit der VFFK (Vereinigung von Firmen für Freileitungs- und Kabelanlagen), dem VÖV (Verband öffentlicher Verkehr) sowie dem Sniv (Schweizer Netzinfrastrukturverband) verantwortet, ist gegenüber dem Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation (SBFI), welches diese hohen administrativen Anforderungen stellt, sicher kein Nachteil. So erhalten die Anliegen der Trägerschaft deutlich mehr Gewicht.

Mehr Mittel für Berufsmarketing

Toni Biser betont, dass die bestehende Ausbildungslösung aus inhaltlicher und fachlicher Sicht aber sehr gut sei. Gerade auf den Umgang mit Gefahren und Risiken, die es im Beruf des Netzelektrikers halt einfach gebe, werde sehr grosses Augenmerk gelegt. «Das ist wichtig, denn junge Menschen müssen allmählich, aber immer wieder für diese Themen sensibilisiert werden. Das ist auch in unserem Interesse.»

Aus den vorhandenen Möglichkeiten hätten der VSE und die Trägerschaft stets sehr viel herausgeholt, sagt Toni Biser, «aber speziell beim Berufsmarketing hätte ich mir manchmal mehr Spielraum gewünscht. Doch dazu fehlten leider die Mittel aus der Branche.» Ansetzen würde Toni Biser vor allem bei den sozialen Medien: «Hier müssten wir präsent sein, um den Nachwuchs direkt ansprechen zu können.» Auch könnte man über diese Kanäle lernende Netzelektriker für diesen Beruf sprechen lassen. Gleichzeitig müssten aber auch die Eltern potenzieller Netzelektriker nach wie vor abgeholt werden: «Sowohl die Jungen als auch ihre Eltern abzuholen, ist gleich wichtig.» Nach wie vor klagt nämlich die Branche, dass es an genügend Nachwuchs bei den Netzelektrikern fehle.

Im (Un-)Ruhestand

Toni Biser freut sich auf die Zeit nach dem VSE. Auch wenn er nicht alle Projekte habe abschliessen können, so lasse er doch keine «Unvollendete»

zurück: «Das ist ein System, das lebt und das sich kontinuierlich weiterentwickelt. Folglich gibt es nichts, das ich unfertig zurücklassen müsste.» Und langweilig wird ihm auch nach seinem Abschied kaum werden: Toni Biser hat sich gut auf seinen Ruhestand vorbereitet und wird diesen keinesfalls «in Ruhe» begehnen. So würde er beispielsweise gerne für die französische NGO «Électriciens sans frontières», die seit mehreren Jahren Projekte zur Versorgung der Ärmsten mit Strom und Trinkwasser, unter anderem auch in Westafrika, durchführt, tätig werden.[1]

Auf die Frage, was ihn im Rückblick auf seine Tätigkeit beim VSE besonders stolz mache, antwortet Toni Biser zufrieden, dass der VSE und die Trägerschaft über alle Sprachgrenzen hinweg auf hohe Akzeptanz stiessen. «Wir sind transparent und angesehen, in der Deutschschweiz ebenso wie in der Romandie und im Tessin.» Um ein solches Rendement zu erreichen, braucht es aber persönlichen Einsatz. «Man muss mit den Menschen reden, ihnen Dinge erklären, zu ihnen rausgehen.»

Wenn es sein muss, bis nach Afrika ...

Referenz

[1] Gilbert Suter, «Électriciens sans frontières», Bulletin SEV/VSE 9/2018, S. 81-84.

Autor

Ralph Möll ist Chefredaktor VSE.
→ VSE, 5000 Aarau
→ ralph.moell@strom.ch

Barbara Brun folgt



Barbara Brun tritt per 1. Juli 2020 die Nachfolge Toni Bisers beim VSE an. Barbara Brun verfügt über langjährige Erfahrung in der

Ausbildung von Netzelektrikerinnen und Netzelektrikern. So hat sie bei den SBB die Einführung der Grundbildung Netzelektriker/in EFZ begleitet. Ausserdem war sie verantwortlich für die berufliche Grundbildung. Aktuell arbeitet Barbara Brun bei der Cables als Trainings-Managerin in der Konzeption von Aus- und Weiterbildung sowie der Steuerung der beruflichen Grundbildung. Gleichzeitig ist sie auch in der Projektsteuerung der 5-Jahres-Überprüfung der Ausbildung tätig.



« Il faut aller à la rencontre des gens »

Formation professionnelle d'électricien de réseau | Après près de 26 ans à l'AES, Toni Biser prend sa retraite fin juillet. Pendant toutes ces années, il a vécu et participé à nombre de transformations et d'évolutions nouvelles. Mais, même après un quart de siècle à l'AES, une chose n'a pas changé pour Toni Biser : « L'essentiel, c'est le contact direct avec les gens. » Rétrospective et perspectives.

RALPH MÖLL

Tout commence en 1994. Ingénieur automobile de formation, Toni Biser travaille alors comme planificateur d'installations photovoltaïques, mais recherche une nouvelle activité. C'est alors qu'il tombe sur l'annonce de l'AES. « J'avais déjà entendu parler de l'AES à travers mon travail sur les installations photovoltaïques, et l'offre d'emploi avait l'air très intéressante », raconte Toni Biser, spécialiste senior en formation professionnelle, dont le nom est connu bien au-delà du microcosme des électriciens de réseau.

Le courant électrique l'a toujours fasciné. Il décide donc de tenter sa

chance... et est immédiatement engagé à l'AES. Officiellement, Toni Biser a pris ses fonctions en septembre 1994, mais il est en fait actif pour l'AES dès juillet. Cela s'explique par l'organisation de l'AES et des différentes commissions spécialisées que gère l'Association. Une part importante du travail des spécialistes de l'AES se concentre sur l'organisation administrative de ces commissions. En 1994, la fonction de Toni Biser prévoyait qu'il reprenne la fonction de secrétaire pour quatre commissions spécialisées. Les présidents de trois de ces quatre commissions constituaient le comité qui devait élire Toni Biser.

« L'un de ces trois présidents de commission, Pierre Prior, voulait intégrer davantage la Suisse romande, c'était très important pour lui », raconte Toni Biser. À cette fin, Toni Biser effectue, dès juillet 1994, un stage d'un mois auprès des entreprises formatrices en Suisse romande. Avec le recul, Toni Biser considère cette disposition comme un immense avantage pour son activité ultérieure : « Dès avant mon entrée en fonction, j'avais fait connaissance en même temps du métier d'électricien de réseau et des personnes qui l'exerçaient. C'était une super expérience. » Qui lui donne aussi l'occasion de réactiver ses connaissances en français.

Figure: Hans-Peter Thoma

«Cours préalable» et notions préliminaires

En plus de ce « cours préalable », le fait que tout fonctionne parfaitement lui facilite largement l'entrée dans le monde des électriciens de réseau: « J'ai repris de mon prédécesseur, Rudolf Keiser, un service impeccablement mis en place et dans lequel tout fonctionnait sans problème. » Néanmoins, à l'époque, la plupart des processus se font encore à la main. Dès son entrée en fonction, Toni Biser entend numériser ces processus. Et cette transformation se poursuit encore aujourd'hui. La numérisation des outils pédagogiques pour la formation initiale d'électricien de réseau, en particulier, doit avancer. Toni Biser pense qu'il pourra déclencher cette mesure avant son départ de l'AES – mais c'est Barbara Brun (voir encadré) qui devra se charger de la mise en œuvre lorsqu'elle lui succédera.

Toni Biser a toujours considéré qu'une part importante de son travail consistait à être à l'écoute de tous – et dans toutes les langues: « J'ai toujours eu à cœur d'entendre l'ensemble de la Suisse. Plus facile à dire qu'à faire, cela dit: on était loin d'être toujours d'accord! » Mais il a alors fallu tout de même trouver un terrain d'entente, un consensus. Aujourd'hui encore, Toni Biser en est convaincu: cette fonction de liaison reste un élément important de son poste, afin que toutes les parties impliquées s'expriment d'une même voix qui puisse se faire entendre.

Il faut revoir la charge administrative à la baisse

Au cours des 26 dernières années, en revanche, la charge administrative a changé, aussi bien pour l'Association que pour les encadrants travaillant dans les entreprises formatrices. « Autrefois, dans les petites entreprises, il était possible d'exercer la fonction de formateur en plus de son activité professionnelle, à titre de tâche supplémentaire. Aujourd'hui, avec les nombreuses règles et prescriptions émanant en particulier de la Confédération, ce n'est plus envisageable. » Certes, la formation initiale en tant que telle a été peaufinée et professionnalisée, mais du point de vue de la charge administrative, les dernières réformes ne sont pas vraiment une réussite, estime Toni Biser. Il espère donc que les parties prenantes à l'examen quinquennal de la formation initiale en cours

revalorisent les atouts d'autrefois et que la charge administrative soit quelque peu revue à la baisse. Le fait que l'AES ne propose pas seule la formation d'électricien de réseau, mais qu'elle en assume la responsabilité conjointement avec l'AELC (Association des Entreprises d'installation de Lignes aériennes et de Câbles), l'UTP (Union des transports publics) et la Sniv (Association suisse des infrastructures de réseau) est certainement un atout vis-à-vis du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), à qui l'on doit ces exigences administratives élevées. Les demandes de l'organe responsable de la formation professionnelle d'électricien de réseau prennent ainsi nettement plus de poids.

Davantage de moyens pour la promotion du métier

Toni Biser souligne pourtant que la solution de formation existante est très bonne, tant du point de vue théorique que pratique. Une attention toute particulière est accordée à la gestion des risques et des dangers, inéluctables dans le métier d'électricien de réseau. « C'est important, car les jeunes doivent être sensibilisés à ces thèmes petit à petit, mais régulièrement. C'est aussi dans notre intérêt. »

L'AES et l'organe responsable ont toujours bien exploité les possibilités existantes, selon Toni Biser, « mais j'aurais parfois souhaité davantage de marge de manœuvre, notamment en ce qui concerne la promotion du métier. Malheureusement, les moyens en provenance de la branche manquaient pour cela ». Toni Biser commencerait surtout par les médias sociaux: « Nous devrions y être présents pour pouvoir nous adresser directement à la jeune génération. » Via ces canaux, on pourrait également faire parler les apprentis électriciens de réseau en faveur de ce métier. Mais il faut aussi toujours, parallèlement, convaincre les parents d'électriciens de réseau potentiels: « Il est tout aussi important de s'adresser aux parents qu'aux jeunes eux-mêmes. » En effet, la branche se plaint encore et encore qu'elle manque de relève en matière d'électriciens de réseau.

Retraite active

Toni Biser se réjouit de la période post-AES. Même s'il n'a pas pu terminer tous les projets, au moins ne laisse-t-il derrière lui aucune « œuvre inachevée »: « C'est un système qui vit et se développe sans cesse. Par conséquent, il n'y a

rien que je devrais abandonner en pleine maturation. » De plus, aucun risque qu'il s'ennuie après son départ de l'Association: Toni Biser s'est bien préparé à sa retraite et ne restera pas inactif. Il se verrait bien, par exemple, travailler pour l'ONG française « Électriciens sans frontières », qui met en œuvre depuis plusieurs années des projets visant à alimenter en électricité et en eau potable les populations les plus pauvres, notamment en Afrique de l'Ouest.[1]

Lorsqu'on lui demande ce qui, rétrospectivement, le rend particulièrement fier dans son activité à l'AES, Toni Biser répond, satisfait, que l'AES et l'organe responsable sont très bien acceptés dans toutes les régions linguistiques. « Nous sommes transparents et estimés, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. » Mais pour atteindre un tel résultat, il faut s'engager et donner de sa personne. « Il faut parler avec les gens, leur expliquer les choses, aller à leur rencontre. »

Jusqu'en Afrique, s'il le faut...

Référence

[1] Gilbert Suter, « Électriciens sans frontières », Bulletin SEV/AES 9/2018, pp. 81-84.

Auteur

Ralph Möll est rédacteur en chef AES.
→ AES, 5000 Aarau
→ ralph.moell@electricite.ch

Barbara Brun prend la suite



Barbara Brun prendra la succession de Toni Biser au 1^{er} juillet 2020. Au bénéfice d'une longue expérience dans le domaine de

la formation des électriciennes et des électriciens de réseau, elle a notamment accompagné l'introduction de la formation initiale d'électricien/ne de réseau CFC aux CFF, où elle était également responsable de la formation professionnelle initiale en général. Actuellement, Barbara Brun travaille chez Cablex en tant que responsable des stages dans la conception de la formation professionnelle et continue, ainsi que dans la gestion de la formation professionnelle initiale. Parallèlement, elle participe à la gestion du projet d'examen quinquennal de la formation.